

HOICHE

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

106, rue La Boétie

75008 Paris

Tél. : 01 53 93 22 00

Fax : 01 53 93 21 00

www.hoiche-avocats.com



Jean-Luc Blein



Laurent Bensaïd



Guillaume Martinet



Eric Quentin



Jérôme Roustit



Marie-Pierre Souweine

ACTIVITÉS

- Fusions & Acquisitions / Private Equity
- Droit des sociétés
- Droit boursier et financier
- Entreprises en difficulté
- Fiscalité des entreprises
- Fiscalité du patrimoine
- Accords commerciaux
- Droit social
- Propriété intellectuelle
- Technologies de l'information
- Droit Immobilier
- Contentieux, Arbitrage et Médiation

POSITIONNEMENT

Depuis plus de 25 ans, Hoche Société d'Avocats déploie ses compétences dans l'ensemble des domaines de la vie juridique des entreprises aussi bien en France qu'à l'étranger. Cabinet indépendant, structuré en départements techniques, près de soixante-dix avocats dont douze associés conseillent, assistent et représentent leurs clients devant toutes les juridictions.

Le cabinet a développé une expertise particulière et un savoir-faire reconnu en matière de fusions-acquisitions du point de vue juridique, social et fiscal. Il assiste ses clients -groupes français et étrangers, sociétés cotées mais aussi PME- depuis les diligences préparatoires jusqu'à la finalisation de l'opération. Il les accompagne dans leurs réflexions stratégiques de restructuration et de réorganisation des pouvoirs.

Le Private Equity constitue également un domaine d'intervention privilégié du cabinet. Hoche Société d'Avocats conseille principalement des fonds d'investissement et des institutions financières sur leurs opérations d'acquisitions et sur l'ensemble de leurs transactions de capital investissement incluant les opérations de MBO et les LBO.

Le cabinet intervient auprès des dirigeants dans le cadre de la structuration juridique et fiscale de leurs investissements aux côtés des fonds.

D'une manière plus générale, Hoche Société d'Avocats conseille et assiste vendeurs et acquéreurs, personnes physiques ou morales, dans le cadre de leurs opérations d'acquisitions ou de cessions et offre à ses clients une assistance et des conseils intégrés dans les opérations de fusions-acquisitions faisant intervenir ses différents départements.

Enfin, le cabinet met à disposition des clients dans le cadre de ces opérations l'ensemble de ses compétences en matière de conseil et contentieux grâce à l'intervention d'avocats spécialisés dans d'autres matières (droit des affaires, droit social, propriété intellectuelle...).

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Hoche Société d'Avocats a noué des relations privilégiées avec des correspondants dans les principaux pays européens notamment en Grande Bretagne, en Espagne, en Allemagne, en Italie au Benelux et en Suisse. Il s'agit de cabinets équivalents en termes de méthodes de travail et d'éthique, qui sont tous solidement implantés dans leur pays. Le cabinet a également tissé de solides contacts avec des correspondants du continent nord-américain (Etats-Unis et Canada). Hoche Société d'Avocats peut ainsi accompagner ses clients présents à l'étranger ou qui souhaitent développer leur activité à l'international, avec professionnalisme.

CONTACTS

Département Fusions acquisitions / Private Equity

- **Jean-Luc Blein** : blein@hocheavocats.com - (Fusions acquisitions - Private Equity)
- **Laurent Bensaïd** : bensaïd@hocheavocats.com - (Fusions acquisitions - Private Equity - Droit boursier)
- **Guillaume Martinet** : martinet@hocheavocats.com (Fusions acquisitions - droit des sociétés)
- **Eric Quentin** : quentin@hocheavocats.com (Fiscalité des fusions acquisitions - fiscalité des sociétés)
- **Jérôme Roustit** : roustit@hocheavocats.com (Fusions acquisitions - droit des sociétés - fiscalité immobilière)
- **Marie-Pierre Souweine** : souweine@hocheavocats.com (Fusions acquisitions - droit des sociétés)

Cabinet

- **Eric Quentin** : quentin@hocheavocats.com
- **Jean-Luc Blein** : blein@hocheavocats.com